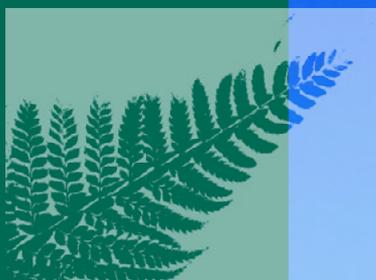


Bulletin d'Information

Janvier 2019

*Bonne année
à toutes et à tous !*



ÉDITO

LE MOT DU PRÉSIDENT



Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Il y a cent ans les Français fêtaient l'armistice de la Grande Guerre, mais pleuraient les 1 700 000 morts que celle-ci laissait derrière elle. Des commémorations dans chaque commune ont été organisées pour rappeler à tous ces sacrifices.

L'année 2018 restera aussi dans nos mémoires pour sa grande sécheresse, car actuellement notre secteur souffre du manque d'eau, particulièrement le monde agricole.

Le dérèglement climatique nous interroge et malheureusement de grandes nations continuent de polluer sans se soucier de l'avenir des générations futures.

Sur notre territoire intercommunal, ce sujet a été pris au sérieux, nous aidons les habitants de la communauté à réaliser des travaux d'économie d'énergie. La mise en place de la nouvelle déchetterie à Champagny qui permet de se débarrasser de tous les encombrants sur place, contribue aussi à limiter la pollution.

L'économie est une compétence importante de la communauté, nous travaillons pour développer et surtout garder notre tissu économique.

Je rappelle que l'entreprise Gestamp comptait à Ronchamp 70 emplois en 2009, grâce à notre implication, aujourd'hui 190 personnes travaillent sur le site de Champagny. Cette entreprise va encore se développer avec l'arrivée du gaz naturel sur la zone d'activités.

Notre territoire présente une offre d'emplois diversifiée dans divers établissements répartis en :

- 387 établissements issus du secteur du commerce,
- 10 établissements issus du secteur des services,
- 94 établissements dans le secteur de la construction,
- 66 établissements dans le secteur industriel et
- 51 établissements dans le secteur de l'agriculture, la sylviculture et la pêche.

Au total, 706 entités qui emploient 2000 personnes.

Le service à la population n'est pas oublié, dès 2019 un accueil petite enfance à Frahier-et-Chatebier et une micro-crèche à Champagny seront construits pour un service effectif en 2020.

Ces différents sujets et bien d'autres sont développés plus précisément dans ce fascicule.
Je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette année nouvelle.

Le Président de la Communauté de Communes Rahin et Chérimont, René GROSJEAN

SOMMAIRE

FILATURE

Les Prix	1
SPL Rahin et Chérimont	1
Quelles entreprises à la filature ?	2

ENVIRONNEMENT

GEMAPI SIBHVO	3
Circuits courts	4
L'ambrosie à feuilles d'armoise !	5
Territoire à Energie Positive	6
Ordures ménagères	7

URBANISME

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal	8
--	---

SERVICES AUX PERSONNES

Maison de services au public	9
Les médiathèques en folies	9-10

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Wifi	11
Fibre	11
Les objets connectés	11

TOURISME

.....	12
-------	----

ÉVÉNEMENT

Trans'Vosges Saônoises	13
Festival de l'ours	14

Directeur de la publication : René Grosjean

Impression : Socosprint Imprimeurs

Crédit photo : CC Rahin et Chérimont

N° ISSN : 1956-2993



FILATURE

LES PRIX



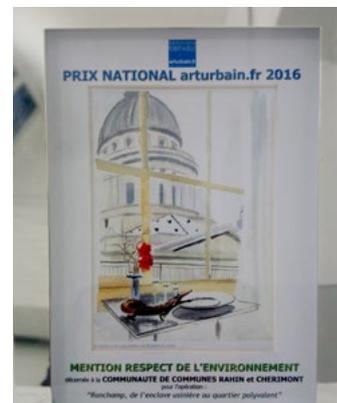
Label Argent 2018 décerné par Les Interconnectés pour La Filature 2.0, tiers-lieu numérique



Prix du projet citoyen 2017 décerné par l'UNSA, le syndicat des architectes avec mention pour la reconversion de la Filature de Ronchamp



Prix du concours Regards sur l'architecture et l'aménagement en Bourgogne Franche-Comté 2018, catégorie équipement public, culture décerné par l'Union Régionale des Conseils en Architecture, Urbanisme et Environnement pour la reconversion de la Filature de Ronchamp



Prix national arturbain.fr 2016, mention Respect de l'environnement décerné par le Séminaire Robert Auzel le, association pour la promotion de l'Art urbain et de l'éthique du cadre de vie. Pour « Ronchamp, de l'enclave usinière au quartier polyvalent »



Trophée du Développement de la Commune 2018 décerné par Les lauriers des collectivités locales Est Républicain pour la reconversion de la Filature de Ronchamp



Label Écoquartier 2018 - Étape 2 - Filature de Ronchamp

SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE RAHIN ET CHÉRIMONT



La Communauté de Communes Rahin et Chérumont, la Ville de Champagny et la Ville de Ronchamp ont décidé de s'associer au sein d'une société publique locale (SPL). C'est une structure juridique (société anonyme) à la disposition des collectivités locales françaises pour la gestion de leurs services publics. C'est un outil qui permet de raccourcir les délais et de faciliter les démarches dans les activités ayant un cadre à caractère commercial ou économique. Les SPL, sociétés à capital intégralement public, peuvent nouer des relations contractuelles avec les collectivités territoriales actionnaires en dehors des obligations de mise en concurrence. L'objet de la SPL Rahin et Chérumont est le suivant : « La société a pour objet l'exploitation d'équipements et d'activités liés à l'attrait et au développement culturel et touristique du territoire, à l'animation et l'événementiel en lien avec l'innovation, exclusivement pour le compte et sur le territoire de ses actionnaires »



Les actionnaires :

CCRC, 4 représentants au CA :
Stéphane Collillieux, Benoît Cornu,
Michel Jacobberger et Patricia Reingpach
Champagny, 1 représentant au CA :
Thierry Seguin

Ronchamp, 1 représentante au CA :
Cécile Aubry

Président : Benoît Cornu
Directrice : Agnès Veyssièr.

À noter que les membres du conseil d'administration ne touchent aucun jeton de présence.

FILATURE

QUELLES ENTREPRISES À LA FILATURE ?

L'implantation des entreprises dans la cour des artisans de la Filature se poursuit.

L'Yote Brush, local n° 4 : Aérographie

Dès la fin de l'année 2017, Christophe Petegnief avait rejoint le site avec son activité d'aérographie. L'Yote Brush est le nom de son entreprise.

Il le dit lui-même : « *Ma passion pour l'aérographie est née en même temps que la chute de ma première moto.*

Depuis, en fonction des demandes de la clientèle, mes réalisations se diversifient pour toucher une multiplicité de supports comme les sports mécaniques (skate board, vélos...), les accessoires (casques, combinaisons...), la décoration (appareils ménagers, tableaux, fresques...).

Il n'y a pas de limite, tout support, tout matériau peut être sublimé et personnalisé par l'aérographie.

Une seule idée en tête, un travail de qualité pour des réalisations toujours plus variées. »



AP Diffusion, local n° 3 : Serrurerie et fermetures

Auparavant installés à leur domicile à Champagny, Dominique et Bernard Grandjean se sont installés à la Filature au printemps 2018 dans le but de dynamiser leur entreprise.

La société AP DIFFUSION est spécialiste de la ferrure de qualité pour l'habitat. Dans un cadre agréable, sur plus de 100 m², on peut découvrir les portails, garde-corps et brise-vue, ainsi que d'autres produits de qualité pour l'aménagement de votre maison.

Différentes marques et matériaux sont proposés.

Rahin Edition, local n° 7 : Éditions et communication

Initialement installée à l'entrée de la Filature, l'entreprise a fait le choix de rejoindre la cour des artisans. Dans un espace plus vaste et plus lumineux, Pascal, Rachel, Johanna, Valentin et Camille se mettent au service de la clientèle. Qu'il s'agisse de publier un bulletin municipal, de donner de la visibilité à une manifestation, d'imprimer des cartes de visite, de personnaliser des gobelets réutilisables, le panel de l'offre publicitaire se révèle très complet.

Par ailleurs, Rahin Edition propose différentes gazettes. « La Gazette » est un journal gratuit bimestriel distribué dans les boîtes aux lettres dans les départements 70, 90, 88 et 25. « La Gazette » regroupe diverses annonces de manifestations (vide-greniers, brocantes, foires, spectacles, etc.) ainsi que des annonces de professionnels.

L'ensemble des 8 publications, dont le Petit Messenger, représente un tirage de plus de 200 000 exemplaires.

La Filature 2.0, local n° 2 : Tiers-lieu numérique, fablab et coworking

La Filature 2.0... qu'est-ce que c'est ? C'est un tiers-lieu numérique qui a pris ses quartiers dans l'atelier n°2 de la Cour des Artisans. Un tiers-lieu ? C'est tout simplement un lieu à mi-chemin entre le travail et la maison, pour y faire des rencontres, concrétiser un projet professionnel... C'est un véritable lieu incubateur d'idées, générateur de starts-ups, d'échanges...

Le lieu est composé d'un espace de travail partagé (coworking), de bureaux privés, d'un studio photo, d'une salle de réunion et une de visioconférence, et aussi d'un fablab ! Un endroit ouvert au public où vous trouverez des machines-outils pilotées par ordinateur (imprimante 3D, découpeuse laser, fraiseuse et brodeuse numérique, plotter, scanner 3D...), dédiées à la créativité et l'innovation. Vous pourrez ainsi concevoir des objets, réaliser des prototypes et tester vos projets.

La Filature 2.0 propose également des animations avec des ateliers pour les juniors, des soirées dédiées à l'apprentissage ou à l'approfondissement de connaissances, des formations... Pour tous ceux qui souhaitent se lancer dans l'aventure du numérique !

Le site de la Filature se dote des outils contemporains pour assurer un fonctionnement optimal, dont un accès internet très haut débit alimenté par la fibre optique (100Mbs).

i Informations et réservations directionlafilature@gmail.com

Le magasin de Fabien, local n° 6 : Équipement et habillement moto

Ce passionné de motos, notamment anciennes, a longtemps bourlingué sur les manifestations et événements en lien avec les deux roues. Son activité de vente d'équipement du motard remporte un franc succès auprès du public des salons et festivals du Grand-Est. Casques, gants, blousons et tous les éléments indispensables à la sécurité et au bien-être du motard seront à leur disposition. Il propose également une gamme importante de couteaux, des combis et coccinelles MP3, radio FM, Port USB pour écouter votre musique préférée n'importe où...

Bien décidé à élargir sa gamme et son offre, il s'installe désormais dans une activité sédentaire à la Filature. Une autre façon de travailler et un nouveau départ pour ce fin connaisseur des besoins et des envies des comparses de Joe Bar Team !

Remarques

Le local n° 1 abrite la chaufferie-bois, alimentant l'ensemble du site grâce à l'énergie provenant de plaquettes forestières.

L'atelier 5, 271 m² est disponible à la location (1074€ TTC mensuels hors charges).

L'atelier 8, 92 m²

9-10-11 accueilleront la future cuisine centrale pour la préparation des repas des périscolaires, maison de retraite...

ENVIRONNEMENT

GEMAPI GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

SIBHVO SYNDICAT INTERCOMMUNAUTAIRE DU BASSIN DE LA HAUTE VALLÉE DE L'OGNON

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la gestion des milieux aquatiques humides et la prévention des inondations incombent aux Communautés de Communes. Afin d'avoir une action cohérente à l'échelle du bassin versant de la Haute Vallée de l'Ognon, il a été décidé de se regrouper en syndicat (SIBHVO) avec les Communautés de Communes des 1000 Étangs, du Pays de Lure et du Pays de Villersexel.

Cette compétence permet aux communes de conforter la solidarité territoriale en replaçant la gestion des cours d'eau au sein de leurs réflexions

sur l'aménagement du territoire et en menant des actions globales de préservation de la ressource en eau, des milieux, de la gestion des aléas... à l'échelle hydrographique.

Celle-ci n'a pas vocation à se substituer aux droits et devoirs des propriétaires riverains, mais bien d'apporter une vision globale et cohérente. Ainsi le Syndicat est un outil à la disposition des collectivités.

Le syndicat se compose d'un président, Monsieur Marthey et de trois vice-présidents ; douze délégués et un technicien.

Au cours de l'année 2018, les élus du Syndicat ont fait le tour du territoire afin de recenser les travaux à réaliser. Les informations sont classées selon les priorités et débattues en réunion de bureau prises en charge dans les meilleurs délais par le Syndicat.

Les crues de janvier 2018 (débits comparables à une crue cinquantennale) ont fait d'importants dégâts. De gros travaux ont alors été réalisés sur les Communes de Plancher-les-Mines, Plancher-Bas, Champagny et Ronchamp.

Les dossiers sont traités en partenariat avec l'Agence de l'Eau, les services de l'État et la Fédération de Pêche.

VOICI EN IMAGE QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX RÉALISÉS :



ENVIRONNEMENT

CIRCUITS COURTS

BILAN 2018

La Communauté de Communes travaille depuis 2016 avec les producteurs du territoire et des territoires voisins afin d'organiser l'offre d'alimentation de proximité. Il s'agit d'un travail participatif mené en collaboration avec EcoOparc (structure de soutien à l'émergence de projets).

La mise en place de circuits courts alimentaires est une des priorités de la Communauté de Communes. En effet, les impacts positifs sur notre territoire sont multiples :

- Maintien de paysages ouverts, agricoles
- Garants d'une alimentation de qualité gustative et sanitaire
- Maintien des emplois
- Création de liens entre les producteurs, artisans et restaurateurs du territoire
- Développement de liens entre les habitants et les producteurs
- Diminution des transports et donc des émissions de gaz à effets de serre

Deux associations sont nées de ce travail participatif et d'autres projets sont à venir.

Saveurs des Vosges Comtoises

L'association Saveurs des Vosges Comtoises a été créée fin 2016 pour fédérer des producteurs autour de valeurs communes telles que le respect du territoire, la production de qualité gustative et sanitaire, la transparence et la garantie du savoir-faire artisanal et authentique.

Cette année, l'association a :

- créé des outils de communication disponibles afin de mettre en valeur les stands de ses membres
- organisé deux événements : la Fête des Saveurs à Auxelles-Haut et la Fête de la transhumance à Plancher-les-Mines.
- participé à de nombreuses foires et marchés (marchés d'été au camping des Ballastières et à Plancher-Bas, Foire d'Antan,...)
- proposé des buffets du terroir lors de manifestations diverses (AG du PNR des Ballons des Vosges à Ronchamp, buffet lors du festival Musique aux 4 Horizons notamment)

❶ **Vous trouverez toutes les informations (coordonnées des producteurs, actions...) sur leur page Facebook « Saveurs des Vosges Comtoises »**
Marie-Christine DORIN - 0771 15 36 28 - saveursvosges@hotmail.com



Comme à la Ferme

Une seconde association est née de la volonté de plusieurs producteurs de créer un atelier de transformation et un magasin de producteurs. Le projet s'affine peu à peu et le groupe espère pouvoir ouvrir le magasin de producteurs fin 2019, affaire à suivre...

❶ **Aurélien GRAS - 06 33 02 89 65 - lagrossegrange@gmail.com**

Les marchés

Dans l'attente de ce magasin de producteurs, vous pouvez retrouver les producteurs du territoire sur les différents marchés de la Communauté de Communes :

- à Plancher-les-Mines le vendredi matin
- à Ronchamp le samedi matin

Les projets de développement des circuits courts sur la Communauté de Communes sont soutenus par :



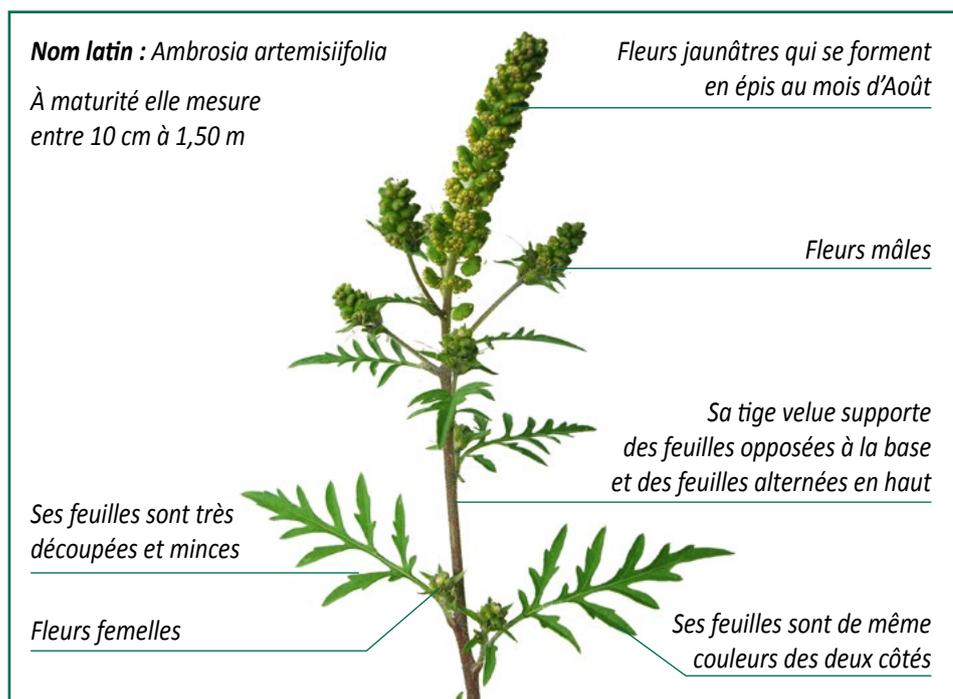
avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

ENVIRONNEMENT

L'AMBROISIE À FEUILLES D'ARMOISE !

L'Ambrosie à feuille d'armoise est **une espèce exotique envahissante**, c'est à dire une espèce allochtone¹ dont l'introduction par l'Homme (volontaire ou involontaire) menace les écosystèmes, les habitats et les espèces autochtones avec des conséquences écologiques, économiques et sanitaires négatives.

Présentation



Sa dissémination

Elle se fait grâce au vent, aux cours d'eau, aux oiseaux, mais l'activité humaine demeure l'agent le plus efficace de dispersion des graines de l'ambrosie (dans les crans de chaussures, mais aussi dans ceux des véhicules).

Ses effets néfastes pour la santé humaine

Son pollen est très allergisant (seulement 5 grains de pollen par mètre cube d'air suffisent pour déclencher l'allergie). Or, une plante adulte peut libérer jusqu'à 2,5 milliards de grains de pollen. Il présente un problème majeur de **santé publique** (rhinite, conjonctivite, asthme, eczéma). De plus, elle compromet le développement de l'agriculture, en **colonisant** les cultures, provoquant notamment une **baisse de rendement elle nuit aussi au développement des espèces autochtones**.

À l'échelle locale de la communauté de commune

Elle **colonise à vitesse grand V** notre territoire. Plusieurs centaines de pieds d'Ambrosie sur 3000 m² environ, aux différents stades de développement (plantule, végétatif et floraison) ont été arrachés à la plateforme de déchets verts de l'Étançon et en bord de route rue de la Cote Thiebaut (sur une vingtaine de mètres).

Que faire si vous en voyez ?

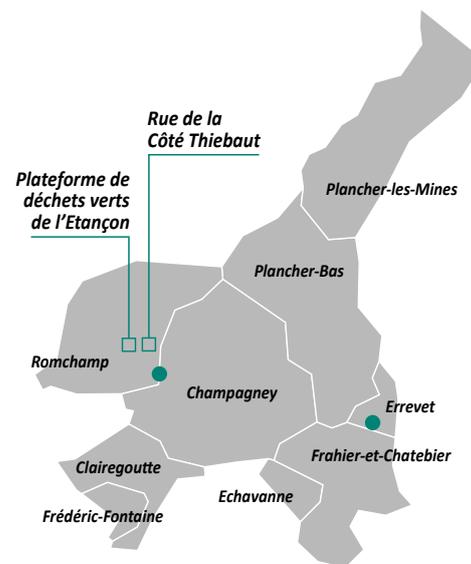
Si vous en voyez quelques pieds sur votre propriété ou dans les espaces publics avant floraison, vous pouvez l'arracher et laisser les plantes sur place. Par contre, après floraison, il est déconseillé d'intervenir sans Équipement de Protection Individuelle (EPI) (gants, masque, protection des habits et des semelles de chaussures...). Des référents Ambrosie dans chaque commune de la CCRC se tiennent à votre disposition, afin de vous accompagner dans vos actions et de répondre à vos questions.

Dans tous les cas, faites un signalement sur la **plateforme signalement Ambrosie** :

Cela permet de recenser l'évolution de la plante dans notre secteur et d'avertir le référent Ambrosie désigné, qui pourra ensuite prendre les mesures nécessaires pour l'éradiquer.

D'après l'arrêté préfectoral ARS n° 2014 169-0010 du 18/6, la lutte contre l'Ambrosie est devenue **obligatoire**

📍 Le site **SIGNALEMENT AMBROISIE**
<http://www.signalement-ambrosie.fr>
 ou contacter la Communauté de Communes Rahin et Chérimont
 Tél. : 03 84 27 93 15
m.corneille@ccrc70.fr



● Pieds d'Ambrosie isolés sur une propriété privée.

Élus référents Ambrosie

Territoire	Nom
CCRC	Michel Galmiche
Champagney	Éric Wrobel
Claregoutte	Gilles Grosjean
Echavanne	Fabien Reuter
Errevet	Michel Prost
Frahier-et-Chatebier	Raymond Gogniat
Frédéric-Fontaine	Thierry Cherrier
Plancher-Bas	Luc Jacquey
Plancher-les-Mines	Michel Galmiche
Romchamp	Jean-Claude Mille

¹ Qui provient d'un endroit différent, a été transporté (s'oppose à autochtone).

ENVIRONNEMENT

La CCRC est territoire lauréat de l'appel à projet Territoire à Energie POSitive (TEPOS) porté par les partenaires Francs-Comtois, Conseil Régional, La DREAL et l'ADEME.

État des lieux

Évaluation des consommations énergétiques et des potentiels en énergies renouvelables, cette étude comporte :

- Un bilan des consommations en énergie finale par secteur et par usage et le bilan des émissions de gaz à effet de serre par secteur.
- État des lieux de la production et potentiel en énergies renouvelables.
- Piste d'actions et les potentiels énergétiques mobilisables sur le territoire.

Réduction des consommations énergétiques

8 communes sur 9 de la Communauté de Communes Rahin et Chérimont ont rénové leur parc d'éclairage public. Selon les premiers bilans réalisés, nous constatons une réduction de l'ordre de 50% de la consommation, sauf à Clairegoutte où l'économie d'énergie atteint les 83%.

Sensibilisation

En 2018, la CCRC a organisé plusieurs manifestations afin de sensibiliser la population locale sur des sujets en lien avec la transition énergétique.

- Trois films débats ;
- Journée de la transition énergétique ;
- Conférence sur les bonnes pratiques à adapter pour réduire les consommations énergétiques ;
- Conférence sur le lien entre les objets connectés et la maîtrise de l'énergie.

Énergies renouvelables

Éolien - Étude de potentiel éolien sur le territoire et détermination des zones favorables pour la construction d'un parc éolien.

Solaire thermique - Étude d'opportunité pour l'installation des panneaux thermique pour le chauffage de l'eau chaude sanitaire au camping des Ballastières.

Solaire photovoltaïque - Étude pour l'installation des lampadaires solaires-photovoltaïques au camping des ballastières.

Ruralité intelligente-connecté

Projet d'installation de capteurs afin de contrôler les consommations dans les bâtiments publics.



Mobilité

Étude d'opportunité pour développer le covoiturage domicile-travail en collaboration avec la plateforme Klaxit.

La CCRC dispose de 4 véhicules électriques.

Économie circulaire

Pré-étude pour l'élaboration d'un projet d'écologie industrielle et territoriale. Le projet vise à mettre en place une plateforme de prédiction des gisements de déchets ou coproduits et de mise en œuvre des échanges de matières.

Sensibilisation

La Communauté de Communes Rahin et Chérimont a organisé plusieurs manifestations afin de sensibiliser la population locale sur des sujets en lien avec la transition énergétique et écologique.

Films-débats

Film : « Secrets des champs »

16 février 2018 - cinéma Sélect de Plancher-les-Mines

Ce film illustre, sans opposition ni polémique, la manière dont les plantes cultivées s'associent, coopèrent et cohabitent avec les êtres vivants qui les entourent : les insectes, les champignons du sol et les autres plantes.

Le film a été projeté au cinéma de Plancher-les-Mines et suivi d'un débat autour de cette thématique.

Film : « Semences du futur »

17 février 2018 - Salle d'exposition de la Filature de Ronchamp

L'Homme influence l'évolution d'une biodiversité dont il dépend pour se nourrir. De la sélection paysanne aux biotechnologies, quelles initiatives permettront de produire les graines qui garantiront l'alimentation de demain ?

Face aux changements climatiques et à la nécessité écologique de réduire l'utilisation de produits chimiques dans les champs, la création de nouvelles variétés de plantes cultivées doit surmonter d'importants défis. En trame de fond, ce film pose la question fondamentale du rapport de l'homme à la nature.

Ce film était projeté à la salle des expositions de la Filature de Ronchamp avec un débat à la fin autour de l'avenir de l'agriculture.

Semaine de la transition énergétique

25 novembre 2017 Filature de Ronchamp

La CCRC a été sollicitée par la région pour organiser une journée portes ouvertes au grand-public dans le cadre de la semaine de la transition énergétique de 23 au 29 novembre.

De nombreux acteurs locaux ont été invités à cette manifestation pour partager leur savoir-faire, leurs expériences et surtout leurs visions de la transition énergétique sur le territoire de la CCRC.

Les partenaires pour cette présentation :

- **Atelier cité architecture** : visite guidée de la Filature ;
- **SICTOM** : Exposition sur le traitement des déchets et les nouveaux modes de collecte des déchets sur le territoire de la CCRC ;

- **LPO** : exposition sur la nature ;
- **Sytevom** : les bonnes pratiques pour réduire les déchets et lutter contre le gaspillage ;
- **CPIE** : animation et court métrage pour sensibiliser les gens sur des sujets en lien avec la transition énergétique ;
- **Hargassner** : conférence sur les nouvelles technologies de chauffage ;
- **Sungaubois** : conférence sur l'industrie du bois-énergie.

Cette journée était l'occasion de discuter le potentiel de notre territoire pour assurer la transition énergétique et continuer la démarche Territoire à Énergie Positive.

ENVIRONNEMENT

ORDURES MÉNAGÈRES

LA NOUVELLE DÉCHETTERIE DE CHAMPAGNEY

Le 26 octobre 2018, la déchetterie des Champs May a été inaugurée par le président de la CCRC René Grosjean et le président du SICTOM de la zone sous-vosgienne, Patrick Miesch. Cet événement marque l'aboutissement d'un processus laborieux qui permet d'offrir aux habitants un service de proximité de qualité. Le coût de 510 000 € a été financé par :

- L'État : 110 000 €
- Le département : 25 000 €
- La CCRC : 205 000 €
- Le SICTOM : 170 000 €

L'accès

La déchetterie est exclusivement accessible aux particuliers munis d'un badge personnel. Pour l'obtenir, il faut en faire la demande en se rendant aux bureaux du SICTOM 40B avenue Jean Moulin à Rougemont-Le-Château aux horaires d'ouverture ou en ligne sur le site : <http://www.sictom-etueffont.fr> Elle se situe dans la zone d'activités à Champagny, derrière l'entreprise GESTAMP.

Horaires d'ouverture

Horaires d'hiver du 1^{er} octobre au 31 mars :

Le mercredi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

Le samedi : non-stop de 9 h à 17 h.

Horaires d'été du 1^{er} avril au 30 septembre :

Le mercredi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

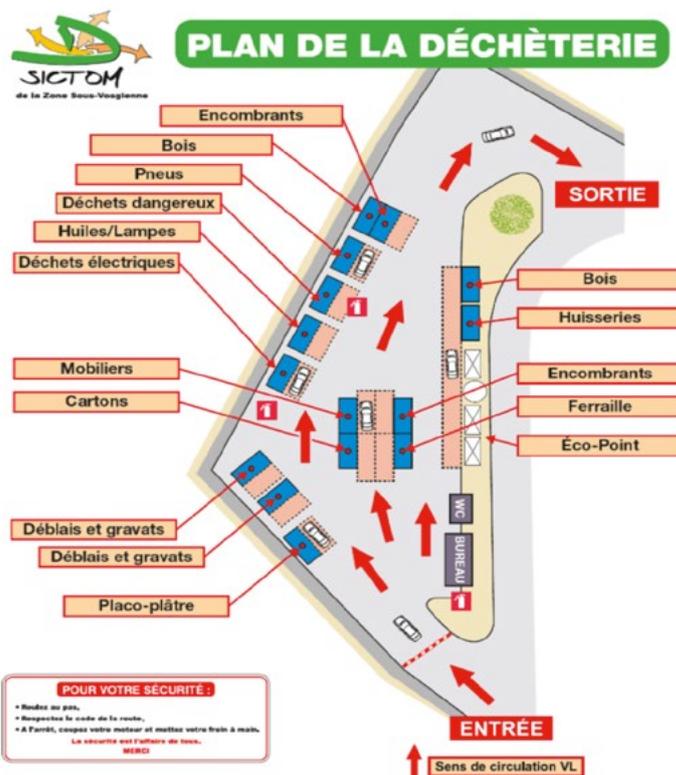
Le samedi : non-stop de 9 h à 18 h.

Les déchets acceptés

Mobilier, métaux, encombrants, bois, déblais/gravats, objets réutilisables, plâtre et plaques de plâtre, pneumatiques (maximum 4 pneus par visite), déchets divers, petits appareils ménagers, gros électroménager, huiles de friture, huiles de vidange, radiographies, textiles, chaussures, batteries, piles et accumulateurs, cartouches encre, stylos et feutres, capsules Nespresso.

Ne sont pas acceptés :

Bouteilles de gaz, extincteurs, amiante/ciment, médicaments, déchets d'activités de soins à risques (ex. seringues), pneumatiques de poids lourds, tracteurs..., les cadavres d'animaux, ordures ménagères, les déchets verts (uniquement dans les bennes installées dans les communes).



LES SACS JAUNES

Avec la mise en place des sacs jaunes, on constate que les habitants trient plus et mieux. Après un an de fonctionnement, le succès de ce nouveau mode de tri est donc au rendez-vous.

Merci à tous ceux qui participent à l'effort de tri.

Afin d'éviter la pollution visuelle, les sacs doivent être déposés la veille et non au fil des 15 jours.

Rappels

Consignes de tri

Tous les emballages en plastique, les briques alimentaires, les emballages en métal, les petits cartons et tous les papiers.

Pas d'objet en plastique (assiettes, verres, jouets...) ni de polystyrène.

Passages collecte tri

Communes	Semaines impaires	Semaines paires
Champagny	vendredi	
Clairegoutte		jeudi
Echavanne	jeudi	
Errevet	jeudi	
Frahier	jeudi	
Plancher-Bas	mercredi	
Plancher-Les-Mines	vendredi	
Ronchamp		vendredi

URBANISME

L'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Suite au vote de la délibération de prescription du PLUi en juin 2017, la Communauté de Communes Rahin et Chérimont (CCRC) a ouvert un chantier d'avenir pour votre territoire : l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Le PLUi en 6 questions...

1 - Qu'est-ce qu'un PLUi ?

Le PLUi est un document d'urbanisme et de planification qui définit un projet global d'aménagement à l'échelle intercommunale. Le PLUi correspond à l'échelle de la vie quotidienne. Il met en cohérence le territoire vécu par les habitants et les échelles administratives pour harmoniser l'occupation du sol. Il agit par exemple sur la qualité des paysages urbains et naturels ; la modération de la consommation d'espaces agricoles ; le développement économique (commerces ; zones d'activités...) ; la construction de logements.

2 - Qui l'élabore ?

Il est élaboré à l'initiative et sous la responsabilité du Conseil Communautaire de la CCRC, en collaboration avec les communes. L'Agence de Développement et d'Urbanisme (ADU) du Pays de Montbéliard, ainsi que le bureau d'études CDHU de Troyes, accompagnent la CCRC dans la rédaction de toutes les pièces écrites et graphiques, dans la concertation avec la population et les Personnes Publiques Associées (exemple : la chambre d'agriculture, les services de l'État), ainsi que dans la sécurisation juridique de la procédure.

3 - En combien de temps ?

La durée des études est prévue entre juin 2018 et décembre 2019. Puis viendront l'enquête publique et l'approbation définitive du document courant 2020. C'est à partir de cette approbation que le PLUi deviendra le document réglementaire de référence pour tous les Permis de Construire de la CCRC.

4 - Sur quel périmètre ?

Le périmètre du PLUi couvre l'intégralité du territoire intercommunal, à savoir les 9 communes de la CCRC.

5 - Pour combien de temps ?

À l'instar des documents d'urbanisme communaux, le PLUi a une durée de vie d'environ 15 ans, mais peut être modifié ou révisé.

6. Quel est le coût du PLUi de la CCRC ?

L'offre retenue est celle du bureau d'études CDHU (basé à Troyes) pour un montant de 153 000 € Hors Taxes.

Les grandes étapes d'élaboration du PLUi

1^{re} étape :

Le diagnostic de territoire (2018)

- Analyse démographique et socio-économique ;
 - Analyse urbaine et du parc de logement ;
 - État initial de l'environnement et analyse paysagère ;
 - Servitudes, réseaux et contraintes à l'urbanisation.
- Le diagnostic de territoire permet de définir les ENJEUX qui orienteront le projet politique dans le PADD. Des visites de chaque commune ont d'ores et déjà été organisées courant juillet 2018.

Une démarche participative

Information

- Une page web actualisée sur le site internet de la CCRC
- Des articles dans votre bulletin d'information intercommunal
- Une exposition évolutive et itinérante

Contribution

- Un registre de concertation est à votre disposition au siège de la CCRC et dans votre mairie
- Une adresse mail est ouverte : participez où que vous soyez ! elaborationpluicccrc@ccrc70.fr
- Des réunions publiques, organisées au plus près de vous à chaque étape du projet



SERVICES

AUX PERSONNES

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

La Maison de Services Au Public (MSAP) est un service ouvert depuis 2013 situé Place Charles de Gaulle à Champagny. C'est un service ouvert à tous : Demandeurs d'emploi, Salariés, Retraités, Étudiants, Collégiens et lycéens, Parents...

Il propose un accueil anonyme et gratuit.
Le Service est joignable au : 03 84 36 51 59.

La Maison de Services Au Public est ouverte toute la semaine aux horaires indiqués ci-dessous :

Lundi : 8 h 30-12 h / 12 h 30-17 h

Mardi : 8 h 30-12 h / 12 h 30-17 h

Mercredi : 8 h 30-12 h / 13 h 30-16 h 30

Jeudi : 8 h 30-12 h

Vendredi : 8 h 30-12 h / 12 h 30-16 h

La Maison de Services Au Public propose divers services tels que :

- Démarches administratives et personnelles : renseignement et accompagnement (santé, retraite, mobilité, transport, logement, activités...)
- Démarches dématérialisées de la Préfecture (ANTS « Agence Nationale des Titres Sécurisés » : immatriculation, passeport / carte identité et permis de conduire).

Elle propose également des rendez-vous avec les organismes via la visio-borne, c'est-à-dire :

- Caisse d'Allocations Familiales (les mardis de 14 h à 16 h)
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (les vendredis 14 h à 16 h)
- Pôle Emploi (1^{er} et 3^e jeudi du mois / 8 h 30-11 h : convocations, 11 h-12 h : plages libres pour toutes questions non relatives à l'indemnisation)
- Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) (les mardis matin sur RDV).

Enfin plusieurs outils sont mis à disposition :

- 4 ordinateurs avec connexion Internet ainsi que les outils nécessaires pour réaliser leurs tâches administratives ou recherches d'emploi.
- Fonds documentaires
- Affichage des offres d'emplois
- Téléphone
- Photocopieuse...



LES MÉDIATHÈQUES EN FOLIE

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les médiathèques du territoire de la Communauté de Communes forment un réseau de cinq médiathèques : Champagny, Frahier et Chatebier, Plancher-Bas, Plancher-les-Mines et Ronchamp.

Ce réseau a travaillé pour offrir aux adhérents et public, de tous âges et de tous horizons, des animations diverses et ainsi montrer la multitude d'activités que l'on peut faire au sein des médiathèques de la CCRC.

En cette année 2018, les médiathèques ont accueilli des auteur(e)s comme Anne-France Dautheville, Jean-Paul Didierlaurent ou encore Franck Bouysse et Thomas Giraud dans le cadre du festival des Petites Fugues.



©Isabelle Philippi : Petites Fugues à Ronchamp

SERVICES

AUX PERSONNES

LES MÉDIATHÈQUES EN FOLIE (SUITE)

À partir du printemps 2018, les médiathèques ont ouvert une grainothèque : vous pouvez prendre, échanger, partager des graines en toute simplicité et directement en médiathèque ! Ces échanges et animations autour des jardins reprendront en 2019.



Le réseau a mené sa première bourse aux livres le 28 avril dernier, et suite à l'engouement reçu, une deuxième édition verra le jour le 5 mai 2019 à Plancher-Bas.

« Le Festival D'livres & vous », vous a accueilli le 26 mai dernier à la Filature de Ronchamp, pour un moment de rencontre « hors les murs » avec les médiathécaires du réseau. Cette journée vous a offert un retour sur le travail effectué par les élèves des écoles de la Communauté de Communes Rahin et Chérimont. Ce travail a été réalisé avec l'illustratrice Marjorie Pourchet accompagnée par la Médiathèque Départementale de Haute-Saône avec pour thème « le loup ». Cette journée était idéale pour y découvrir des jeux et passer un moment convivial en famille ou entre amis.

Le réseau a organisé un ciné-débat au cinéma Le Sélect de Plancher-les-Mines, autour du film « Un homme hors norme » de Damien Roz qui retrace le parcours de l'écrivain et alpiniste Jean-Marie Choffat. Cet événement a affiché complet avec la participation de 82 personnes pour un échange entre les différents protagonistes du film.

Les élèves des écoles de la CCRC ainsi que les périscolaires et médiathèques ont participé à différents ateliers avec l'association « les ateliers Polychromes » soutenus par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) dans le cadre de la « Convention territoriale de développement culturel et d'éducation artistique et culturelle 2018-2020 » signée le 23 octobre dernier. Ces ateliers se sont déroulés tout au long de l'année 2018 avec la création de fresques ou encore des lectures sur la plage des Ballastières.



©Réseau des médiathèques Rahin et Chérimont

En cette fin d'année 2018, une nouveauté pour le réseau, un spectacle de Noël entièrement gratuit, intitulé « Tombé sur un livre » a été organisé à destination d'un public familial avec le clown Pataruc qui a ravi petits et grands !



©Cie Gaf'Alu



©Réseau des médiathèques Rahin et Chérimont

Toute l'équipe des médiathèques vous souhaite ses meilleurs vœux.

Les médiathèques, ce sont toujours des livres, des CDs, des outils multimédias comme Toutapprendre, Musicme, Vodeclit, des nouveautés régulières, des animations diverses à venir découvrir auprès des médiathécaires et de nos bénévoles qui sont présentes pour vous accompagner dans vos recherches, vos réservations et/ou vos prêts.

i **N'hésitez pas à retrouver le programme des animations sur notre site internet www.ccr70.fr ou directement sur le site des médiathèques <http://cc-ronchamp.c3rb.org/> Vous pouvez également suivre toutes nos actualités sur la page Facebook du réseau : @MediathequesRahinCherimont**

NOUVELLES TECHNOLOGIES

WIFI

Le Camping des Ballastières ainsi que l'Office de Tourisme de la CCRC possédaient un système permettant l'accès au Wifi pour les usagers, mais il était devenu nécessaire que ces systèmes soient améliorés et sécurisés :

- Une forte demande pour un Wifi Public, permettant un accès gratuit aux touristes, pour les habitants de notre territoire ou toute personne de passage ;
- Un réseau performant (étude du besoin, des zones à couvrir, du nombre de connexions simultanées possibles) avec des accès rapides et faciles d'utilisation avec une reconnexion automatique et une authentification unique ;
- Un suivi des personnes qui se connectent, la protection des données, des sauvegardes et une protection contre les intrusions en conformité avec la législation en garantissant la confidentialité ;



Suite à un appel d'offre, c'est la société JL Concept qui a reçu cette commande et qui a réalisé l'installation, le paramétrage, la formation du personnel et assurera la responsabilité légale ainsi que la maintenance.

Cette offre complète le système WIFI déjà en place sur le site de la Filature à Ronchamp.

FIBRE

Les premières études pour la fibre jusqu'au domicile (FttH) se développent et le 1^{er} NRO (Nœud de Raccordement Optique opérateur) de Lure a été inauguré le 25 septembre 2018 lors de la Journée du Numérique.

Sur la CCRC, pour répondre à la problématique des raccordements des services publics et des entreprises importantes en très haut débit, les sites critiques ont été identifiés et seront fibrés en priorité.



Inauguration :
Avec le tout nouveau pylône 4G d'Orange installé à La Planche des Belles Filles, le 11 juillet 2018, c'est le très haut débit mobile qui arrive dans la vallée du Rahin.

LES OBJETS CONNECTÉS

Le réseau des objets connectés (IoT) : composante des Villages intelligents

La promesse de l'IoT est de pouvoir capter des données et des mesures (température, luminosité, consommation électrique/fioul, fuite d'eau...) pour un prix modéré. Pour cela, il faut des capteurs peu onéreux, idéalement auto-alimentés ou sur batteries qui peuvent tenir très longtemps (autonomie de l'ordre de plusieurs années). Ces capteurs vont souvent tenir très longtemps (autonomie de l'ordre de plusieurs

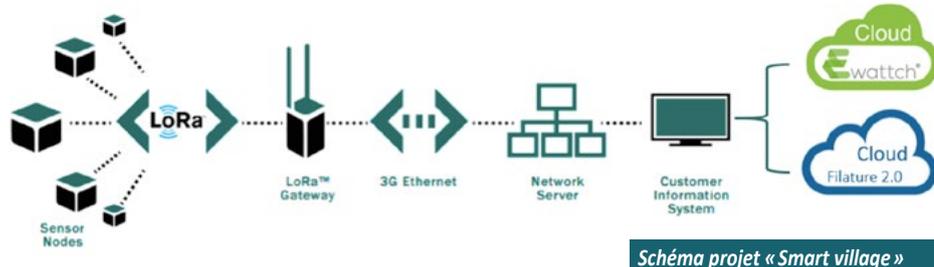
années) et émettre l'information de temps en temps et se mettre ensuite en veille. Les réseaux qui les connectent doivent aussi répondre à ces besoins et ne pas coûter cher.

La Filature 2.0 dispose d'une antenne LORA (une norme économique et techniquement facile à prendre en main) et des facilités de création/exploitation de capteurs.

La première phase du projet « village connecté »

est de réaliser un démonstrateur grâce à LORA. Ce projet est porté par la mission TEPOS et la Filature 2.0. L'objectif est de développer la compétence locale en combinant la transition énergétique et numérique et d'apporter une vision locale sur l'utilisation des moyens de communication et d'information pour maîtriser les consommations/productions énergétiques. Chacun est donc invité à manifester son intérêt et à rejoindre l'équipe à la Filature !

À la Filature tout le monde peut inventer et fabriquer ses propres capteurs LORA.



TOURISME

Du côté du camping

Le début de saison avec ses intempéries, la Coupe du Monde de foot et la canicule a été fastidieux. En effet, les touristes français ont été moins nombreux qu'en 2017 à venir nous rendre visite à Champagny. L'arrivée du

Tour de France à La Planche des Belles Filles avait d'ailleurs boosté les chiffres de 2017 !

Le public étranger, Europe du Nord notamment, a, quant à lui, répondu présent en plus grand nombre cette année. Ce qui fait que globalement le taux reste stable en termes de fréquentation.

Le succès des hébergements insolites ne se dément pas, le taux d'occupation des cabanes trappeur, bivouac ou canadiennes est passé de 36% à 48% entre 2016 et 2018.

Le taux d'occupation des mobil-homes, qui était de 56% en 2016 régresse légèrement de 66% à 61% entre 2017 et 2018.

Il y a encore des marges de manœuvre pour stimuler les amoureux du camping à venir séjourner à Champagny, dans ce cadre reposant qu'offrent les Ballastières.

De nouveaux hébergements sont à l'étude, une nouvelle signalétique se met en place.

Le tout dans un établissement qui vient de se voir confirmer son classement 3★ !



Du côté du Titan

Les petits plats ou les rafraîchissements à la carte du Titan ont trouvé leur public. Même si on peut toujours améliorer l'offre, le Titan, associé à des prestataires locaux pour les repas ou les soirées se fait une place dans le cœur des touristes.

Il a su, cette année encore, séduire davantage d'habitants de notre territoire. En effet, ils sont de plus en plus nombreux à venir s'y désaltérer après un petit tour des plans d'eau ou simplement pour une petite visite. Rappelons qu'il est ouvert à tous !

Du côté de la plage

Les deux surveillants de baignade ont eu beaucoup de travail cet été.

Les jours de beau temps et de chaleur n'ont pas manqué et la fréquentation de la plage a été très importante. Ceci a d'ailleurs entraîné, malheureusement, davantage d'actes d'incivilité : détériorations, mégots laissés sur la plage, remplissage intempestif des poubelles !

Et la pêche ?

Des mesures sont à l'étude afin de protéger les espèces présentes aux Ballastières. Il a été constaté plusieurs vols de poissons de grosse taille (certainement pour la revente) ainsi que des pêcheurs avec une activité intensive sans remise à l'eau ! Pêcher pour le plaisir, oui ! Pour en tirer profit, non !

Un alevinage, notamment d'amours blancs qui consomment les herbes de surface, est toujours effectué à l'automne.



Dates 2019 pour les Ballastières

Journée silures	Dimanche 14 avril 2019	Étang du Breuil
Journée truites	Dimanche 12 mai 2019	Étang du Chevannel
Week-end barque	Week-end 8 et 9 juin 2019	Étang du Breuil
Journée pêche écrevisses	Dimanche 8 septembre 2019	Étang du Breuil
Journée Float tube	Dimanche 6 octobre 2019	Étang du Chevannel
Journée Float tube	Dimanche 3 novembre 2019	Étang du Breuil

ÉVÉNEMENTS

TRANS'VOSGES SAÔNOISES VTT

Pour ma part cette édition de la TVS a été une réussite, beaucoup de retours positifs sur la qualité des parcours, des ravitaillements et de l'accueil

Cette réussite, elle est dûe aussi aux bénévoles qui m'entourent, ainsi que nos partenaires, CCRC, Conseil Départemental et Ronchamp Tourisme – Vosges du Sud et la Société Sedime

Cette année j'ai été ravi d'accueillir deux vélocistes, Cycles Giant et Ballons Comtois Évasion cette présence a été fort apprécié par les participants

Je vous donne rendez-vous à l'année prochaine pour de nouvelles aventures sur la TVS.

Christophe Homann, Président de l'Association PARC



La TVS en quelques chiffres

1089 participants en 2018

Familial Musclé	410
Sportif	354
Familial	213
Expert	112
Total	1089

Origine géographique des participants

Franche-Comté : 1042 participants répartis en 600 de Haute-Saône, 312 du Territoire de Belfort et 130 du Doubs

Et sur la CCRC

Champagney	139
Ronchamp	52
Plancher-Bas	31
Frahier-et-Chatebier	41
Clairegoutte	10
Plancher-les-Mines	5
Echavanne	5
Errevet	11
Frédéric-Fontaine	7
Total	301



ÉVÉNEMENTS

FESTIVAL DE L'OURS

Fort de ses 5 années d'existence, le Festival de l'Ours devient un événement incontournable de l'été dans la vallée de Plancher-les-Mines, avec un rayonnement régional de Strasbourg à Besançon. L'édition 2018, toujours en accès libre au public, a confirmé l'ancrage de la manifestation en accueillant une programmation locale pour tous les publics, pendant 3 jours. Avec le soutien institutionnel et privé de ses partenaires locaux et le dynamisme de son équipe de bénévoles, les organisateurs souhaitent offrir au plus grand nombre une bulle festive, un moment hors du temps pour se retrouver, s'amuser, découvrir et partager. Entre les spectacles, les animations jeune public et l'éclectisme de la programmation musicale, les occasions pour profiter ne manquent pas, le public a répondu présent avec une fréquentation record.

Rendez-vous en juillet 2019 au pied de La Planche des Belles Filles.

